

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AI Index: AFR 57/002/2007 (Document Public)

Nr du Service de Presse : 004

18 janvier 2007

Embargo: 18 janvier 2007 00:01 GMT

Togo: Les autorités se doivent de répondre au besoin de justice des victimes

Pour la première fois au Togo, plus d'une centaine de victimes d'atteintes aux droits humains se sont réunies au sein d'un Collectif d'associations contre l'impunité afin de déposer plainte devant la justice et obtenir réparation. Amnesty International appelle aujourd'hui les autorités à répondre à ce besoin de justice afin de prévenir de nouvelles atteintes aux droits humains.

« La détermination et le courage de ces victimes et de leurs familles laissent espérer qu'après des décennies d'impunité, la justice et l'état de droit pourront enfin régner au Togo », dit Amnesty International qui rend public aujourd'hui un rapport sur cette question.

Ce document se fait l'écho des témoignages de certaines des victimes des violences commises lors de la période de transition qui a suivi la mort, en février 2005, du président Gnassingbé Eyadema. Ces victimes, rencontrées par Amnesty International lors d'une mission d'enquête en juillet 2006, appartiennent à des sensibilités politiques différentes, certaines sont proches des partis d'opposition, d'autres sont membres du parti au pouvoir, beaucoup d'autres sont de simples civils.

Le présent document devait être rendu public lors d'une conférence de presse à Lomé le 26 novembre 2006. Trois jours avant la publication de ce document, le gouvernement togolais a demandé à Amnesty International *« un délai approprié afin de pouvoir formuler les observations qui s'imposent »*. Dans le souci de maintenir un dialogue constructif avec les autorités togolaises, Amnesty International a accepté de reporter la publication de son document. Quelques semaines plus tard, les autorités togolaises ont fait parvenir leur réaction - dont le document publié aujourd'hui fait état.

« Tout en prenant note des commentaires des autorités togolaises, nous constatons avec déception que celles-ci ne prennent aucun engagement concret afin de traduire en justice les auteurs présumés des violences de 2005 » déclare aujourd'hui Amnesty International.

Or il est urgent que les plaintes déjà déposées ou qui vont l'être dans un avenir proche soient examinées par les autorités judiciaires de manière indépendante et impartiale, comme le Togo est tenu de le faire aux termes du droit international.

À cet égard, *« il est essentiel que les victimes, leurs familles, les témoins et les défenseurs des droits humains bénéficient d'une protection particulière leur permettant de témoigner sans crainte devant la*

justice », affirme aujourd'hui Amnesty International

Les violences extrêmes qui ont suivi la mort du président Eyadema ont provoqué des centaines de morts et de blessés et ont contraint à l'exil des dizaines de milliers de personnes qui ont trouvé refuge au Bénin et au Ghana voisins. Ces violences ont notamment eu lieu lors de l'élection présidentielle d'avril 2005 remportée officiellement par Faure Gnassingbé, le fils du président défunt, qui a été élu à la suite d'un scrutin entaché d'irrégularités

Alors que le Togo se prépare à organiser un nouveau scrutin électoral prévu pour juin 2007, les autorités se doivent également d'engager des réformes profondes afin que telles violences ne se reproduisent plus. Ces réformes majeures doivent en particulier viser à assurer un contrôle efficace des forces armées et des forces de sécurité par l'autorité civile et à renforcer l'indépendance du pouvoir judiciaire.

« *Nous estimons que les autorités ont une occasion historique de se montrer à la hauteur du courage des victimes des violences de 2005 en répondant à leurs attentes de vérité, de justice et de réparation* », affirme aujourd'hui Amnesty International.

Voir l'intégralité du rapport d'Amnesty International : *Togo: « Je veux savoir pourquoi on a tué mon fils »*, Index AI : AFR 57/001/2007. <http://web.amnesty.org/library/index/fracfr570012007>

Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, UK, on +44 20 7413 5566. Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW. web: <http://www.amnesty.org>

For latest human rights news view <http://news.amnesty.org>